

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL DU
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA VALORISATION & L'ELIMINATION DES
DÉCHETS NOUVELLE GÉNÉRATION**

Séance du 18 mai 2026

Nombre de membres :

- Titulaires en exercice : 29
- Présents : 27
- Votants : 29

Délibération n° DEL-2026-018

Objet de la délibération : **ELECTION DES VICE-PRESIDENTS
CONSTITUANT LES MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL**

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai, à 16h00, le comité syndical du Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets Nouvelle Génération, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Salle de la Mairie de Ginasservis, sous la présidence de Monsieur Jean-Martin GUISIANO, Président du SIVED NG, sur la convocation qui leur a été adressée le 11 mai 2026 par Monsieur Eric AUDIBERT, Président sortant.

Délégués Présents ayant pris part au vote : ABOUDARAM Sophie, BARTHELEMY Olivier, CHUYEN Philippe, DEBRAY Romain, GARELLO Vesselina, GIULIANO Jérémy, GUISIANO Jean-Martin, PORZIO Claude, ROUX Philippe, TESSON Jérôme, TONARELLI Patrice, TOUSSAINT Frédéric, LAUMAILLER Jean-Luc, GENOVA Michel, MARTIN Sophie, GEOLLE Hubert, JOUANNET Jean-Marc, PHILIBERT Hervé, VERCOUTRE Christophe, VESPERINI Olivier, BONGIORNO Thierry, BRULETTI Paul, FOURNIER Thibault, MAURIN Richard, ROUX Jean-Pierre, VIORT Marjorie, BAROGHEL Anthony, DEPARD Angélique

Délégués Représentés : pouvoirs de M. LAIN Dominique à M. BONGIORNO Thierry et de M. CORTES Christophe à M. BAROGHEL Anthony

Autres Délégués Présents n'ayant pas pris part au vote : CONSTANS Jean-Michel, CAMUS Jean-Marc, GIRAUDO Marie-Paule, VALLOT Philippe, CAGIATI Isabelle, AYME Jean-Michel, GICQUEL Jean-Marc, MEAUME Laurent

Délégués Absent(s) : BREMOND Didier, VERAN Jean-Pierre, LOUDES Serge, PAILLARD Carine, SERRAT Kevin, HOOG Jean-Claude, RAVANELLO Alain, RINAUDO Corinne, KINZIGER Pascal, PEGLION Bernard, BRUN Fernand, CORTES Christophe, DRAGONE Jean-Michel, LAIN Dominique, DELPIA André, FOSSÉ Didier, GEOFFROY Franck, LONGOUR Jean-Luc, PERON BOTTA Laëtitia, ROSSI Patrick, SARDAILLON Michelle, TESSON Christine.

Secrétaire de séance : BAROGHEL Anthony

VU le Code Général des collectivités territoriales, notamment ses article L2122-2 et suivants, L5211-1 et suivants, L5711-1 et suivants,

VU l'arrêté préfectoral du 5 janvier 1998 portant création du Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et l'Elimination des déchets du Centre Ouest Var (SIVED),

VU l'arrêté Préfectoral n°2/2019-BCLI du 17 janvier 2019 portant réduction du périmètre du Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et l'Elimination des déchets du Centre Ouest Var (SIVED),

VU l'arrêté préfectoral n°48/2020-BCLI du 20 février 2020, portant modification des statuts du SIVED NG,

VU l'arrêté préfectoral n°271/2023-BCLI du 19 juillet 2023 portant reprise par la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte de la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés au SIVED-Nouvelle Génération,

VU la délibération du Comité Syndical du SIVED NG n° 01/04.11.2019 du 04 novembre 2019 portant modification des statuts du SIVED NG,

VU la délibération du Comité Syndical du SIVED NG n°03/15.05.2023 du 15 mai 2023 relative à la reprise de la compétence collecte déchets ménagers et assimilés par la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte,

VU la délibération n° DEL-2026-017 du 18 mai 2026 portant élection du Président du SIVED NG,

VU le procès-verbal d'élection des Vice-Présidents et des autres membres du Bureau Syndical en date du 18 mai 2026,

CONSIDERANT que l'article IX des statuts du SIVED NG prévoit un nombre de Vice-Présidents égal à 6, répartis de la façon suivante :

- ↳ Un Vice-Président pour la Communauté de Communes Cœur du Var,
- ↳ Deux Vice-Présidents pour la Communauté de Communes Provence Verdon,
- ↳ Trois Vice-Présidents pour la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte,

CONSIDERANT que conformément aux statuts du SIVED NG, la constitution du Bureau Syndical se compose du Président et des six Vice-Présidents,

CONSIDERANT que l'article L.5211-10 du CGCT prévoit que les membres du Bureau sont élus selon les modalités prévu à l'article 2122-7, c'est-à-dire au scrutin secret uninominal à la majorité absolue,

CONSIDERANT que l'article L.5211-2 du CGCT renvoie, pour les modalités de scrutin applicables aux membres du bureau syndical, aux dispositions régissant l'élection du maire et des adjoints,

CONSIDERANT toutefois qu'aucun texte n'impose d'appliquer, pour les membres du bureau d'un EPCI, les règles de l'article L2122-7-2 du CGCT relatives au scrutin de liste paritaire dans les communes de 1 000 habitants et plus,

CONSIDERANT qu'en conséquence, il y a lieu de procéder à un scrutin uninominal, à trois tours, conformément aux règles de l'article L.2122-7 du CGCT,

CONSIDERANT que le Comité syndical procède en ce sens aux opérations de vote, dont les résultats sont annexés au procès-verbal de la séance,

Il est procédé à l'élection des six Vice-Présidents du SIVED NG, au scrutin secret et à la majorité absolue, avec 29 votants.

✚ **Election du 1^{er} Vice-président :**

Est candidat à la 1^{ère} Vice-présidence : Monsieur Hervé PHILIBERT

Le résultat du vote **au 1^{er} tour** est le suivant :

Nombre de votants :	29
Nombre de suffrages exprimés :	29
Majorité absolue	15

Résultat : Hervé PHILIBERT : 29 (vingt neuf) voix

***Monsieur Hervé PHILIBERT est élu 1^{er} Vice-Président
à l'unanimité***

✚ **Election du 2^{ème} Vice-président :**

Est candidat à la 2^{ème} Vice-présidence : Monsieur Thierry BONGIORNO

Le résultat du vote au 1^{er} tour est le suivant :

Nombre de votants :	29
Nombre de suffrages exprimés :	29
Majorité absolue	15

Résultat : Thierry BONGIORNO : 29 (vingt neuf) voix

***Monsieur Thierry BONGIORNO est élu 2^{ème} Vice-Président,
à l'unanimité***

✚ **Election du 3^{ème} Vice-président :**

Est candidat à la 3^{ème} Vice-présidence : Monsieur Olivier BARTHELEMY

Le résultat du vote au 1^{er} tour est le suivant :

Nombre de votants :	29
Nombre de suffrages exprimés :	29
Majorité absolue	15

Résultat : Olivier BARTHELEMY : 29 (vingt neuf) voix

***Monsieur Olivier BARTHELEMY est élu 3^{ème} Vice-Président
à l'unanimité***

Mme Vesselina GARELLO quitte la séance à 17h30. En sa qualité de suppléante, Mme Sophie MARTIN est habilitée à voter et permetta d'atteindre à nouveau les 29 votants requis.

✚ **Election du 4^{ème} Vice-président :**

Est candidat à la 4^{ème} Vice-présidence : Monsieur Hubert GEOLLE

Le résultat du vote au 1^{er} tour est le suivant :

Nombre de votants :	29
Nombre de suffrages exprimés :	29
Majorité absolue	15

Résultat : Hubert GEOLLE : 29 (vingt neuf) voix

***Monsieur Hubert GEOLLE est élu 4^{ème} Vice-Président
à l'unanimité***

✚ **Election du 5^{ème} Vice-président :**

Est candidat à la 5^{ème} Vice-présidence : Monsieur Frédéric TOUSSAINT

Le résultat du vote au 1^{er} tour est le suivant :

Nombre de votants :	29
Nombre de suffrages exprimés :	29
Majorité absolue	15

Résultat : Frédéric TOUSSAINT : 29 (vingt neuf) voix

**Monsieur Frédéric TOUSSAINT est élu 5^{ème} Vice-Président
à l'unanimité**

✚ **Election du 6^{ème} Vice-président :**

Est candidat à la 6^{ème} Vice-présidence : Monsieur Jérôme TESSON

Le résultat du vote au 1^{er} tour est le suivant :

Nombre de votants :	29
Nombre de suffrages exprimés :	29
Majorité absolue	15

Résultat : Jérôme TESSON : 29 (vingt neuf) voix

**Monsieur Jérôme TESSON est élu 6^{ème} Vice-Président
à l'unanimité**

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin,

Le Comité Syndical :

➤ **PROCLAME :**

- Monsieur Hervé PHILIBERT 1^{er} Vice-Président,
- Monsieur Thierry BONGIORNO 2^{ème} Vice-Président,
- Monsieur Olivier BARTHELEMY 3^{ème} Vice-Président,
- Monsieur Hubert GEOLLE 4^{ème} Vice-Président,
- Monsieur Frédéric TOUSSAINT 5^{ème} Vice-Président,
- Monsieur Jérôme TESSON 6^{ème} Vice-Président,

➤ **INTALLE le Bureau Syndical du SIVED NG, qui est ainsi constitué :**

Membres du Bureau Syndical	Qualité
Jean-Martin GUISIANO	Président
Hervé PHILIBERT	1 ^{er} Vice-Président
Thierry BONGIORNO	2 ^{ème} Vice-Président
Olivier BARTHELEMY	3 ^{ème} Vice-Président
Hubert GEOLLE	4 ^{ème} Vice-Président
Frédéric TOUSSAINT	5 ^{ème} Vice-Président
Jérôme TESSON	6 ^{ème} Vice-Président

- **AUTORISE** Monsieur le Président du SIVED NG à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Jean-Martin GUISIANO.